

Christophe Rey

LESCLaP

Université de Picardie

Jules Verne

**Schwa(s)- Vèmes Journées d'Études
Linguistiques de Nantes (JEL'2007)**

27 – 28 juin 2007

Nantes

"E muet" et "Schwa" au XVIII^e siècle

La question du Schwa : deux points de vue particuliers

I. Lexicographique

II. Histoire de la langue

Notre point de départ

"CHVA, SCHWA, subst. masc.

Voyelle neutre, ni ouverte ni fermée, ni antérieure ni postérieure, ni rétractée ni arrondie; en français, le e muet [...]" (CHVA, *Trésor de la Langue Française*)

On pose une équivalence entre "e muet" et "schwa"

Que nous apprend une approche historique de cette notion de "schwa" ?

Sur les traces du Schwa...

I. Le Schwa dans la lexicographie antérieure

1^{re} occurrence au XVIII^e siècle :

Dictionnaire *Grammaire & Littérature* (1782-1786) de l'*Encyclopédie Méthodique* (1782-1832)



II. Le Schwa dans les grammaires

?

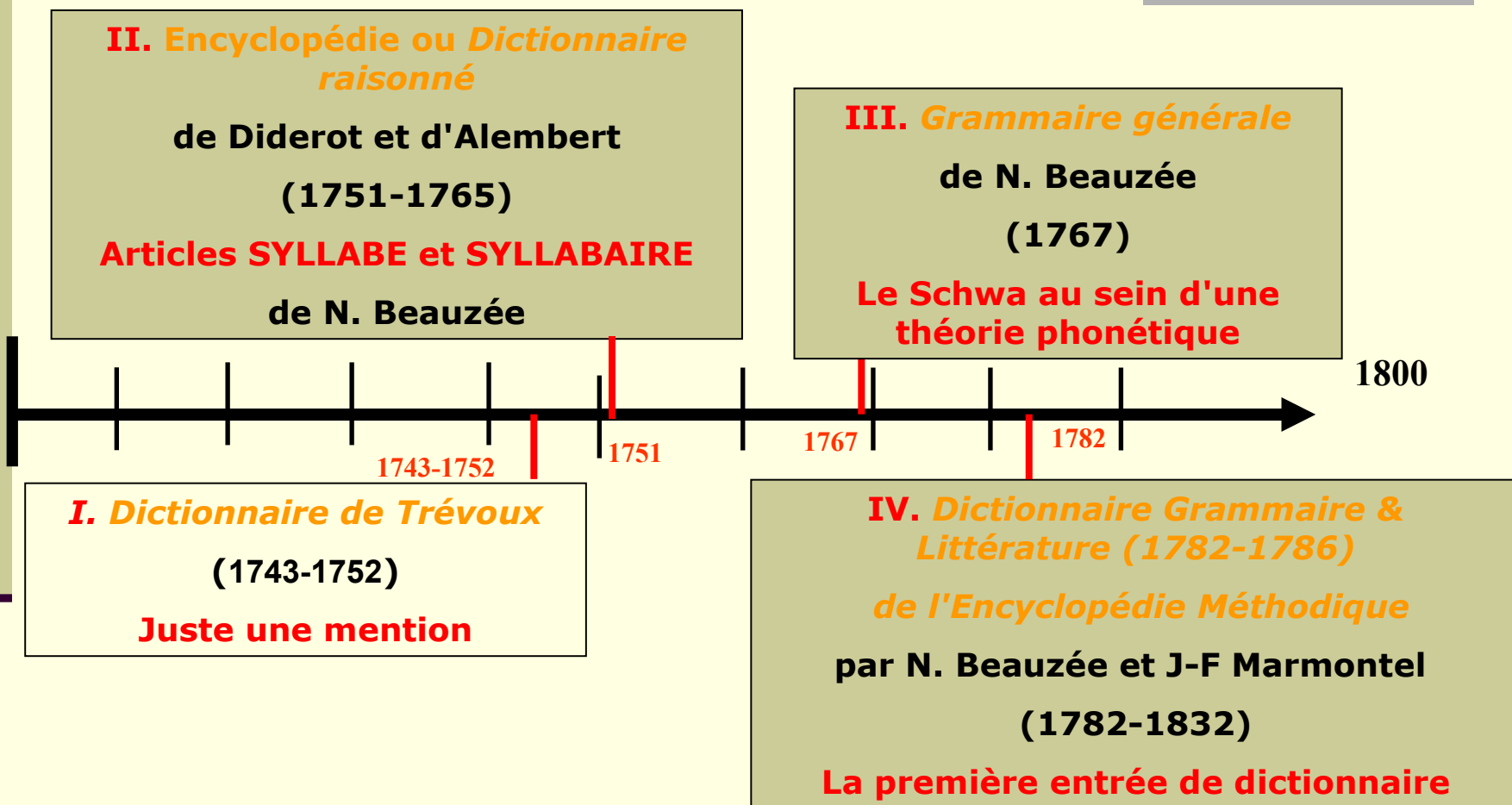
Une première occurrence

Grammaire générale & raisonnée de Port-Royal (1660)

"Il reste l'e muet ou féminin, qui n'est dans son origine qu'un son sourd, conjoint aux consonnes, lorsqu'on les veut prononcer sans voyelles, comme lorsqu'elles sont suivies immédiatement d'autres consonnes, ainsi que dans ce mot, *scamnum* : c'est ce que les Hebreux appellent *scheva*, surtout lorsqu'il commēce la syllabe. Et ce *scheva* se trouve necessairement en toutes les langues, quoy qu'on n'y prenne pas garde, parce qu'il n'y a point de caractere pour le marquer. Mais quelques langues vulgaires, comme l'Alemand et le François, l'ont marqué par la voyelle e, ajoutant ce son aux autres qu'elle avoit déjà : et de plus ils ont fait que cet e féminin fait une syllabe avec sa consonne, comme est la seconde dans *netteté*, *j'aymeray*, *donneray*, &c. ce que ne faisoit pas le *scheva* dans les autres langues, quoique plusieurs fassent cette faute en prononçant le *scheva* des Hébreux." (Port-Royal, 1660, 10)

Equivalence "e muet" et "Schwa"

Les occurrences suivantes



Une unité admise dans un contexte de description nettement plurilingue

Le Schwa, une unité présente au sein des théories de la Grammaire générale

"La Grammaire générale doit adopter ce terme, puisqu'il existe, pour caractériser cet e muet presque insensible qui se fait nécessairement entendre après toute consonne prononcée sans être suivie d'une autre voix distincte comme la fin des mots Job , Nil, fer, ou même à la fin de robe, bête, mère." (Beauzée, SCHEVA, *EM*)

Le Schwa chez Nicolas Beauzée

Beauzée l'auteur d'une classification véritable des sons (1767)

1. Lieux d'articulation

		voix						
		retentissantes		labiales				
variables	A	orale	grave	â... pâte	EU	orale	grave	eu... jeûneur
			aiguë	a... pate			aiguë	eu... jeunesse
	nasale		an... pante		muette	e... je		
	Ê	orale	grave	è... tête	O	orale	grave	ô... côte
		aiguë	è... tette			aiguë	o... cote	
		nasale		ein... teinte		nasale	on... conte	
constantes	E {	{	é... bâte	U {	{	u... sujet		
	II {	{	ii... bâti	OU {	{	ou... soumis		

2. Modes de production

		articulation			
		constantes		variables	
				faibles	fortes
organiques	labiales	nasales	M (mut)	B (baquet) V (vendre)	P (paquet) F (fendre)
		orales			
	linguales	nasales	N (nut)	D (dome) G (galle)	T (tome) K (calle)
		orales			
aspirée		dentales gutturales liquides dentales palatales	L (loi) R (roi)	Z (zèle) J (Japon)	S (scelle) CH (chapon)
			H (héros)		

3. Exemples significatifs

E muet et Schwa : deux unités distinctes

Article Shéva

"La seconde observation, c'est que le son que j'ai appelé *eu* oral & muet, comme nous l'exprimons à la fin de *je* (pronom de la première personne), n'est pas précisément la même chose que le *schéva* presque insensible que nous faisons entendre, par exemple, à la fin de *fer, Nil, Job*, ou même à la fin de *mère, bile, robe*, où nous le représentons par un *e*. Ce schéva presque insensible est commun inévitablement à toutes les langues qui terminent quelque syllabe par une consonne non muette, ou qui mettent de suite deux ou trois consonnes différentes, comme *bra, clo, spu, stri, scro, spré*, &c. L'*eu* muet au contraire est une voix propre à quelques langues seulement, & spécialement à la nôtre, où il est ordinairement représenté par un *e* & prononcé bien plus fortement que le schéva, du moins dans bien des occurrences : car il nous arrive quelquefois de ne lui donner pas plus de vigueur qu'au schéva. Nous prononçons, par exemple, bien pleinement *je veux* en deux syllabes distinctes, dans le discours soutenu; mais dans le discours ordinaire, nous prononçons sourdement *je veux* comme s'il y avait *j-veux* en une syllabe seulement: dans le premier cas, nous prononçons en effet l'*eu* muet; & dans le second cas, c'est le simple schéva." (Beauzée, *GG*, 23-24 et *EM*, article SCHEVA)

Une différence déjà présente chez Dumarsais

"Les syllabes qui sont terminées par des consonnes sont toujours suivies d'un son foible, qui est regardé comme un e muet ; c'est le nom que l'on donne à l'effet de la dernière ondulation ou du dernier tremoussement de l'air sonore, c'est le dernier ébranlement que le nerf auditif reçoit de cet air : **je veux dire que cet e muet foible n'est pas de même nature que l'e muet excité à dessein**, tel que l'e de la fin des mots vu-e, vi-e, & tels que sont tous les e de nos rimes féminines. **Ainsi il y a bien de la différence entre le son foible que l'on entend à la fin du mot Michel & le dernier du mot Michelle, entre bel & belle, entre coq & coque, entre Job & robe ; bal & balle, cap & cape, Siam & ame, &c.[1]** S'il y a dans un mot plusieurs consonnes de suite, il faut toujours supposer entre chaque consonne cet e foible & fort bref, il est comme le son que l'on distingue entre chaque coup de marteau quand il y en a plusieurs qui se suivent d'aussi près qu'il est possible. Ces réflexions font voir que l'e muet foible est dans toutes les langues." (DUMARSAIS, article CONSONNE, *Encyclopédie*,)

[1] Il est intéressant de souligner ici le fait que Dumarsais est originaire de la région de Marseille et donc que cette différence de prononciation qu'il mentionne est peut-être conditionnée par cette appartenance géographique.

Opposition "e muet foible" et "e muet fort"

Une notion au cœur de la conception de la syllabe

Une opposition majeure : l'opposition Voix/Articulation

Définition basée sur une thèse de Médecine soutenue aux écoles de Médecine le 13 Janvier 1757 (*an ut caeteris animantibus, ita & homini, sua vox peculiaris ?*), par M. Savary :

"On peut donc dire que les articulations sont **les différentes sortes d'explosion que reçoivent les voix**, par le mouvement subit & instantanée des différentes parties mobiles de l'organe." (BEAUZÉE, GG : 46)

"Il est de l'essence d'une articulation de précéder la voix qu'elle modifie [...] puisque la voix une fois échappée n'est plus en la disposition de celui qui parle pour en recevoir aucune modification " (BEAUZÉE, GG : 93)

Le Schwa pièce centrale d'une conception syllabique

"[...] si l'on trouve de suite deux ou trois articulations dans un même mot, il n'y a que la dernière qui puisse tomber sur la voyelle suivante; parce qu'elle est la seule qui la précède immédiatement, & que l'articulation d'une voix, n'étant que cette voix même articulée de telle ou telle manière, en est réellement inséparable : les autres articulations ne peuvent donc être regardées en rigueur que comme des explosions d'autant de schéva, inutiles à écrire parce qu'il est impossible de ne pas les exprimer, mais aussi réels que toutes les voyelles écrites." (BEAUZÉE, GG : 94)

"Ainsi le mot françois *scribe*, qui passe dans l'usage ordinaire pour ne renfermer que deux voix, en comprend réellement quatre; parce que les deux premières articulations *s* & *k* supposent chacune un schéva à leur suite, comme s'il y avoit *se-ke-ri-be*." (BEAUZÉE, GG : 94)

Voix sensibles Vs Voix Insensibles et Syllabe physique vs Syllabe artificielle

- "Une **syllabe physique** est une voix sensible prononcée naturellement en une seule émission. Telles sont les deux syllabes du mot *a-mi* : il y a dans chacune d'elles une voix, *a*, *i*, chacune de ces voix est sensible, puisque l'oreille les distingue sans confusion comme l'organe les prononce; chacune de ces voix est prononcée naturellement, puisque la première est le produit d'une simple émission spontanée, & que l'autre est le résultat d'une émission accélérée par une articulation qui la précède, comme la cause précède naturellement l'effet; enfin chacune de ces voix est prononcée en une seule émission, & c'est le principal caractère des syllabes." (Beauzée, *GG* : 105-106)
- "Une **syllabe artificielle** est une voix sensible prononcée artificiellement avec d'autres voix insensibles en une seule émission. Telles sont les deux syllabes du mot *trom-peur* : il y a dans chacune d'elles une voix sensible, *om*, *eu*, toutes deux distinguées par l'organe qui les prononce & par celui qui les entend : chacune de ces voix est prononcée avec un schéva insensible ; *om* avec le schéva que suppose la première consonne *t*, laquelle ne tombe pas immédiatement sur *om* comme la seconde consonne *r* ; *eu* avec le schéva que suppose la consonne finale *r*, laquelle ne peut naturellement modifier *eu* comme la consonne *p* qui précède : chacune de ces voix sensibles est prononcée artificiellement avec son schéva en une seule émission ; puisque la prononciation naturelle donneroit à chaque schéva une émission distincte, si l'art ne la précipitoit pour rendre le schéva insensible ; d'où il résulteroit que le mot *trompeur*, au lieu des deux syllabes artificielles *trom-peur* énoncées en deux émissions, auroit en quatre émissions distinctes les quatre syllabes physiques *te-rom-peu-re*." (Beauzée, *GG* : 106-107)

Le paradoxe de la création de l'entrée Schwa

(N.) SCHEVA, s. m. C'est un terme propre de la Grammaire hébraïque selon la méthode massorétique. Les Massorètes appellent Schéva, un e brevissime (car c'est ainsi que le nomme l'abbé Ladvocat dans sa Grammaire hébraïque. "Ce Schéva, dit-il, ou e brevissime souvent ne se prononce pas, & ne sert alors que d'ornement : mais quelquefois aussi il se prononce ; & pour lors il faut toujours lui donner le son de notre e muet, & le prononcer comme les premières syllabes de ces mots recourir, debout, demande, fenouil, felouque, &c. ". Il remarque un peu plus loin, que toute consonne suivie d'une autre consonne a toujours un Schéva exprimé ou sous-entendu, sans quoi il seroit impossible de la prononcer. La Grammaire générale doit adopter ce terme, puisqu'il existe, pour caractériser cet e muet presque insensible qui se fait nécessairement entendre après toute consonne prononcée sans être suivie d'une autre voix distincte comme la fin des mots Job , Nil, fer, ou même à la fin de robe, bête, mère. On voit par ces exemples, que nous représentons souvent le Schéva par e, quoique cet e soit aussi souvent le symbole de la voix orale & muette qu'on entend à la fin des mots ce, je, le, me, que, se, te, & que nous représentons encore par eu, comme dans alleu, feu, jeu, peu, voeu. Voltaire , dans ses vers, dont je ne prétends pas d'ailleurs justifier la coupe (Prude, III. 6) fait rimer e & eu : Il sembleroit que l'on vous assassine, Ou qu'on vous voie, ou qu'on ouot bat, ou que Dans le logis vous avez mis le feu. La voix sourde du Schéva est tout à fait différente, & mérite d'être distinguée par une dénomination propre. C'est une voix presque insensible & nécessairement commune à toutes les langues qui terminent quelque syllabe par une consonne non muette, ou qui mettent de suite plusieurs consonnes différentes, comme dans bleu, bras, clos, spu, stri, stré, &c. Au contraire, l'eu est une voix propre à quelques langues seulement, & spécialement à la nôtre, où il est ordinairement représenté par un e & prononcé bien plus fortement que le Schéva, du moins dans bien des occurrences : car il nous arrive quelquefois de ne lui donner pas plus de vigueur qu'au Schéva. Nous prononçons, par exemple, bien pleinement je veux, en deux syllabes différentes, dans le discours soutenu ; mais dans le discours ordinaire, nous prononçons brièvement & sourdement, comme s'il y avoit j'veux en une seule syllabe : dans le premier cas, nous prononçons en effet l'eu muet ; & dans le second, c'est le simple Schéva. Cette prononciation sourde & rapide a souvent amené dans l'écriture la suppression du Schéva, qu'on y avoit d'abord écrit : nous écrivons aujourd'hui remerciement, ingénûment, enjoûment, qu'on écrivoit autrefois remerciement, ingénûement, enjouement : l' Académie , dans son Dictionnaire en 1740, écrivoit Jartière ou Jarretière, Chartier ou Charretier ; & le Trévoux écrit encore calçon ou Caleçon. Cela est indifférent pour la prononciation, parce qu'entre deux consonnes il est impossible de ne pas faire sentir un Schéva. C'est donc une raison d'étymologie ou d'analogie qui doit le faire écrire ou supprimer : ainsi, Jaretière & Charetier valent mieux que Jartière & Chartier, à cause de Jaret & Charette ; & c'est ainsi l'orthographe exclusive de l'Académie en 1762.(M.BEAUZÉE.)

Conclusions

- ❑ Le *schwa* constitue une unité qui n'est globalement **pas très présente** au sein des grammaires antérieures (avant le XIX^e siècle).
- ❑ Elle fait une apparition centrale au siècle des Lumières, **au cœur du mouvement de la Grammaire générale**, mais essentiellement sous la plume de Nicolas Beauzée.
- ❑ Cette influence limitée n'est cependant pas négligeable puisqu'elle est à l'origine du premier article de dictionnaire consacré à cette notion.
- ❑ Soulignons enfin le paradoxe de la création de cette notion de SCHEVA introduite pour marquer à l'origine une différence d'avec le e muet.

Références bibliographiques

- ARNAULD, A., LANCELOT, C.** (1969) [1660]. *Grammaire générale et raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle, les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, et des principales différences qui s'y rencontrent, etc.* Paris : Republications Paulet.
- BEAUZEE, N.** (1974) [1767]. *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.* Paris : J. Barbou, réédité en fac-similé, Stuttgart-Bad Cannstatt : Friedrich Frommann Verlag
- BEAUZEE, N., MARMONTEL, J-F.** (1782-1784-1786). *Encyclopédie Méthodique. Grammaire & Littérature.* A Paris (chez Panckoucke), Liège (chez Plomteux). 3 vol.
- DARNTON, R.** (1982) [1979]. *L'Aventure de l'Encyclopédie. 1775-1800. Un best-seller au siècle des Lumières.* Paris, Perrin, 445 p. Ill. Traduction de Marie-Alyx Revellat. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.
- DIDEROT, D., ALEMBERT, J.** Le Rond d'. (1751-1766). *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres.* Stuttgart, F. Frommann Verlag – G. Holzboog, 1990.
- DUMARSAIS, C-Ch.** (1988) [1730]. *Des Tropes ou des différents sens,* Françoise Douay-Soublin éd., Paris, Flammarion.
- DUCLOS, Ch-P.** (1754). *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal.* Paris. Prault.
- LANDAIS, N.** (1835). *Grammaire Générale des Grammaires Françaises présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales anciennes et modernes.* Paris, au Bureau Central (1834).
- LAROUSSE, P.** (1863-1876). *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* [CD-ROM]. Genève : Ed. Champion électronique, 2002.
- LITRE, E.** (1872). *Dictionnaire de la langue française [CD-ROM], Le grand atelier historique de la langue française.* Editions REDON, 2001.
- MEIGRET, L.** (1545). *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise, auquel est débattu des fautes & abus en la vraye & ancienne puissance des lettres.* Paris. Marnef.
- PELETIER DU MANS, J.** (1550). *Dialogue de l'Ortografe e Prononciacion Françoese.* Jean de Tournes, Paris. Droz, Genève, 1966.
- RAMEE, P.** de la (dit Ramus). (1572). *Grammaire.* Paris. Wechel.
- REY, C.** (2006a). L'émergence d'une thématization lexicale sur les sons au XVIIIe siècle, *Actes du XIIème congrès international de lexicographie Euralex 2006.* 6-9 septembre 2006, Turin (Italie), pp. 71-78.
- (2006b). Phonétique et Phonologie au siècle des Lumières, *Actes des XXVIèmes journées d'Etude de la Parole (JEP),* 12-16 juin 2006, Dinard, pp. 3-6.
- (2005). Nicolas Beauzée: la clé inexploitée de la phonétique française, *Actes du Colloque international ICHoLS X (International Conference on the History of the Language Sciences).* 1-5 septembre 2005, University of Illinois at Urbana-Champaign. Amsterdam, Benjamins (à paraître).
- (2004) *Analyse et informatisation des articles traitant de l'étude des sons dans le dictionnaire Grammaire & Littérature de Nicolas Beauzée et Jean-François Marmontel, issu de l'Encyclopédie Méthodique.* Thèse de doctorat. Aix-en-Provence.
- TEYSSEIRE, D.** (1991). A propos de l'Encyclopédie Méthodique, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie,* 11, 142-149.
- Institut National de la Langue Française (INALF), Trésor de la Langue Française Informatisé :**
<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>